

Le Lien Info Trescléoux

Mars 2022

N°9



Bonjour à Toutes et Tous

Muriel Muller en toute liberté a décidé de laisser son mandat de maire tout en demeurant au conseil, cette position la regarde intimement et tout commentaire serait malvenu. Nous lui devons une parfaite reconnaissance pour l'implication loyale et minutieuse dont elle a fait preuve dans ses mandats successifs à notre service. C'est ce que j'ai indiqué alors que les conseillers ont accepté ma candidature en tant que maire soulignant l'engagement de mes prédécesseurs Marcel Martin — Georges Mas — Max Bonnet depuis mes 51 ans de présence sur le village. J'ai aussi rapporté que ce mandat il ne m'appartenait pas à titre individuel mais qu'il était collectif étant aussi l'émanation de la confiance validée de la part de la population par les urnes en mars 2020.

N'ayant nullement la science infuse et ne voulant pas jouer l'apprenti sorcier j'ai choisi les adjoints en fonction de leurs compétences particulières compte tenu des suites du mandat engagé pensant particulièrement aux finances, la gestion de l'eau et la sécurisation de la traversée du village. Je compte aussi bien évidemment sur la confiance que j'accorde à tous les conseillers chacun pour leur implication, assistance et propositions concernant le fonctionnement harmonieux et constructif de la commune. La présence reconnue du personnel communal est aussi essentielle.

De même que la marche de la commune continuera de se faire collégalement au sein du conseil en vous en rendant compte périodiquement, je serai à l'écoute de toutes suggestions constructives.

Les décisions devant impacter de manière majeure la vie du village feront l'objet de concertations auxquelles vous serez invités à participer.

La gestion des petites communes rurales montagnardes se fait sur des chemins escarpés semés d'embûches avec les contraintes financières et administratives la clairvoyance et la rigueur devant donc s'imposer.

Le bien-vivre dans un village n'est nullement et uniquement le fait des élus il est aussi celui de sa population dans le respect et la tolérance mutuelle je ferai en sorte d'y veiller et vous engage à y contribuer.

N'ayant nullement l'intention de changer mon franc-parler ni ma liberté d'action je suis disposé à accepter la réciprocité dans la limite du raisonnable, de l'acceptable et ce dans le souci de l'intérêt collectif.

Je continuerai à représenter la commune et ses habitants auprès de toutes les instances qui président à son bon fonctionnement. A cet effet j'ai déjà reçu le soutien des autorités préfectorales, parlementaires, régionales et départementales ainsi que du président de la Communauté de Communes et mes collègues du bureau.

A la Mairie, maison commune il me sera toujours possible de vous recevoir de même que les adjoints à cet effet le secrétariat sera en mesure de vous indiquer nos disponibilités.

Bien à Vous

Votre Maire Jean SCHÜLER

04 92 66 22 01

mairie.trescleoux@orange.fr

